

**L'appel de projets du Pacte rural de la MRC d'Abitibi
est reporté à l'automne 2014**

Amos, le 3 mars 2014 – Avec la venue de la 3^e Politique nationale de la ruralité 2014-2024 et de ses nouvelles conditions entourant le financement des projets, la MRC d'Abitibi désire aviser les éventuels promoteurs qu'elle se voit dans l'obligation de reporter l'appel de projets annuel de l'enveloppe du Pacte rural à la fin de l'année 2014.

En janvier dernier, le ministre Lelièvre a garanti l'octroi d'une somme de 363 552 \$ pour l'année 2014-2015 à la MRC d'Abitibi, montant qui officialisera le début de la 3^e Politique nationale de la ruralité 2014-2024.

Cependant, afin de recevoir le versement de cette enveloppe, la MRC d'Abitibi doit remplir certaines conditions. En effet, une vision de développement doit être établie de concert avec des intervenants sectoriels. De plus, tous les outils de travail du Pacte rural doivent être actualisés, en considérant les priorités du territoire qui auront été réfléchies. C'est pourquoi la MRC d'Abitibi et son partenaire de gestion le CLD Abitibi, se voient dans l'obligation de reporter l'appel de projets à l'automne 2014 et ne peuvent préciser une date à ce jour.

« Ces sommes annoncées sont essentielles pour le développement de notre territoire. La MRC d'Abitibi a déjà amorcé les démarches nécessaires afin de remplir les conditions de financement et offrir des outils efficaces pour soutenir les initiatives qui contribueront à dynamiser et faire progresser notre territoire. Dès que nous serons en mesure de répondre aux demandes des promoteurs par un appel de projets, un communiqué sera émis à cet effet » explique Manon Allard, responsable du Pacte rural au CLD Abitibi.

Pacte «Plus »

Lors de cette même annonce, le ministre Lelièvre a également confirmé qu'un montant de 750 000 \$ est réservé pour une période de 9 ans à la MRC d'Abitibi pour des projets en cohérence avec les priorités qui auront été ciblées suite à une concertation intersectorielle. Un montant de 83 333 \$ par année sera donc disponible pour financer un de ces projets touchant des secteurs d'intervention proposés par le ministère.